M. Hincks dit qu'il approuvait en somme les idées de M. Merritt à cet égard.

Toronto, 4 juin.

Hier soir, les débats au sujet du bureau de Trinité de Montreal se sont continués. M. Hincks annonça que l'intention du gouvernement était de placer deux phares nouveaux sur le St. Laurent, sans dire en quels lieux. Il ajouta qu'il ne devait y avoir aucune impôt additionnel sur le commerce pour les frais d'entretien de ces phares. Il ne dit pas non plus s'il serait ou non convenable de modifier le système qui a été suivi jusqu'à ce jour relativement à ce sujet.

M. Cauchon dit que M. Merritt avait effrayé le Bureau de Commerce de Québec en proposant cette augmentation de charges qui affecterait les intérêts maritimes par suite de l'érection de nouveaux phares.

M. Sherwood dit qu'il supposait que c'était là ce qui avait motivé la lettre du Bureau de Commerce de Québec, laquelle avait été universellement jugée ridicule.

M. Cayley exprima son désir de voir le Gouvernement prendre lui-même la direction de cette affaire.

M. Robinson parla en défense de la lettre du Bureau de Commerce.

M. LaFontaine désapprouva les théories de M. Merritt, et soutint que le système actuel en Canada n'était pas plus dispendieux que celui de l'Etat de New-York.

M. Chabot appuya l'opinion de M. LaFontaine.

La Chambre s'ajourna pour assister à un diner de Son Excellence à 5 heures.

Les résolutions que M. Robinson avait annoncées en amendement de celles de M. Merritt ont été imprimées et distribuées.

Ces résolutions sont amples, mais le principal objet qu'elles veulent remplir est de déclarer que c'est l'opinion de la Chambre qu'un traité de réciprocité commerciale entre les colonies de l'Amérique du Nord serait avantageux à chacune d'elles. Elles recommandent la nomination des délégués pour conférer sur la matière. Il y est dit que le Nouveau-Brunswick et la Nouvelle-Ecosse sont favorables à ce plan, et elles renferment des témoignages de sympathie pour le parti Agricole d'Angleterre, et expriment l'espoir que leurs efforts seront couronnés de succès.

Toronto. 2 juin 1851.

La pétition du barreau de Québec a été renvoyée à un comité spécial ainsi que la pétition des pilotes d'en bas de Québec,

La pétition de John Young et autres de Montréal pour l'incorporation d'une compagnie du railroard de Montreal à Kingston fut renvoyée au comite permanent des railroads.

M. Holmes présenta le premier rapport du comité des impressions, au sujet de l'impression d'un nombre extra de copies des journaux et des appendices, pour être distribuées gratis aux municipalites et aux éditeurs de journaux. Le rapport, après avoir fait le détail des dépenses, recommande que les journaux soient distribués dans les municipalites de comté et de townships.

Sur motion de M. Letellier, il fut résolu de présenter une adresse au gouverneur général pour obtenir copies de toutes correspondances relatives aux baux passés par le gouvernement a la compagnie de la Baie d'Hudson depuis 1848.

Un bill de M. Chauveau pour faciliter l'exécution des jugements dans le Bas-Canada, fut lu pour la première fois et devra subir sa seconde lecture lundi prochain, avec l'entente qu'il sera alors renvoyé à un comité spécial.

Par une motion, M. McKenzie obtin que l'orateur fut chargé d'ordonner aux differentes banques, compagnies d'assurance, etc ; d'envoyer des rapports de leurs affaires, comme la loi l'exige.

M. McConnell introduisit un bill pour la saisie des effets des débiteurs sur le point de laisser la province, pour des sommes au-dessous de dix louis.

M. Scott des Deux Montagnes introduisit un bill pour empêcher les enterrements dans des bâtisses dédiées au culte public.

Un debat s'éleva ensuite sur une motion de M. McKenzie pour obtenir des détails sur certains items de dépenses dans les compte publics.

M. McKenzie parla longuement attaquant le ministère, et lisant de vieux *Examiners*, au grand l'amusement de la chambre. M. Hincks répondit que les extraits lus par M. McKenzie étaient tout a fait hors de propos.

Le bill de M. Holmes pour faciliter la négociation des billets promissoires fut lu pour la première fois.

M. Baldwin en réponse à M. H. Sherwood dit que les commissaires des pertes de la rébellion continuaient leur enquête ; que les ministres n'avaient pas déterminé de payer les réclamants avant d'avoir fait une nouvelle adresse au parlement, mais qu'ils ne savent que faire avant que les commissaires aient fait leur rapport.

Plusieurs bills de peu d'importance furent ensuite lus.

## CORRESPONDANC LYONNAISE.

[Nous ne reproduisons que les fragments religieux de notre correspondance Lyonnaise, ayant déjà annoncé les nouvelles profanes, d'après nos journaux de Paris.]

Monsieur le Rédacteur,

Notre situation n'a guère changé depuis quelques semaines.—Je trouve que nous ne ressemblons pas mal à des brouillons qui ne savent pas ce qu'ils veulent... Nous nous ressentons un malaise général qui s'est infiltré goutte à goutte dans tous nos pores et qui nous accable comme un poids assommant. Nous courrons après le bonheur ; il nous semble le voir, le toucher, mais jamais nous ne pouvons le saisir. Nous poursuivons avec avidité toutes les utopies, toutes les erreurs ; nous les pressurons, nous y portons nos lèvres pensant y éprouver un bonheur délicieux, mais la déception et les remords ne tardent pas à nous plonger dans le chagrin et l'ennui....Pourtant, malgré tout notre malaise indéfinissable, nous avons nos jours joyeux. Et sous ce rapport, comment ne pas parler du beau spectacle qui s'est produit dans toutes les contrées de la France à l'occasion des solennités de Pâques et du jubilé? Le cœur était ému d'un pieux attendrissement en contemplant ces foules pieuses qui se pressaient dans les temples saints, dans nos vastes basiliques naguère desertes, parce que la noire calomnie, propagée par un Voltaire moderne, avait jeté le trouble et la fausse honte dans les esprits imbus de respect humain. Parcourez les journaux de Paris et de Lyon, de Marseille et de Bordeaux, et tous sont sous l'impression de ces scènes religieuses qui ont fait courber le front de milliers d'incrédules et qui ont changé les idées des *esprits forts*. Les Jésuites ont fait entendre leur voix et il s'est trouvé, malgré toutes les menaces des soldats de l'antechrist, des millions de Français qui ont suivi avec avidité les sermons prêches par ces hommes auxquels je ne reconnais pour défaut qu'une érudition trop vaste qui fait la terreur des ennemis.

Dieu nous pousse vers le vrai bien possible vers la fin de toutes nos calamités ; il semble que plus nous approchons d'une crise décisive, plus il veuille nous faire étreindre cette religion, dernier rempart de la civilisation, afin que quand l'heure fatale aura sonné, il y ait beaucoup de soldats qui se rangent à l'ombre de la croix, en l'exaltant et la serrant dans une étreinte pleine de reconnaissance et d'espoir.

Malgre nos fautes, Dieu poursuit parmi nous sa marche triomphale. Les échos de la France chrétienne, si longtemps endormis, se sont réveillés à la voix de cette grande grâce du Jubilé. Une heure solennelle, se lève sur nous. Quelque soient les convulsions de l'avenir, le siècle se transforme ; les générations repoussent du pied le cynisme et les conseils des Voltairiens. Tout cela ne se fait et ne s'achèvera pas sans d'immenses douleurs. Il faut que la France expie au creuset des révolutions, son orageux delire et ses crimes du 18e siècle; mais sur le tombeau où la vieille société descend chaque jour, il est une croix teinte d'une brillante auréole qui dit : *Courage, belle France ; tu revivras !* La pensée divine remue la France. Dieu la conduit à travers des routes inconnues jusqu'au sommet de la montagne sainte, où, dans les rayons d'une splendeur nouvelle, il lui découvrira son héritage catholique ; et lassée de stériles utopies, la France s'écriera : *Vous êtes mon Roi, mon Dieu et mon Seigneur !*

L'année dernière, je vous mentionnai avec bonheur les progrès de la foi dans notre France. A Paris, à Lyon, à Nantes, à Lille, à Bordeaux l'accomplissement des devoirs religieux avaient été immense Mais cette année !... si nos aïeux étaient sortis de leurs tombeaux, ils n'auraient pas voulu croire que nous étions en plein 19e siècle, ce siècle d'impieté et d'indifférence. A aucune autre époque les communions n'ont été aussi nombreuses.—Quelle belle et consolante preparation pour l'année laborieuse qui commence ! En contemplant notre situation si pleine de perplexité, nous cherchons un appui ailleurs que sur la terre ; nous sentons que nous ne saurions le trouver qu'en tournant nos regards vers le Ciel.—Le sol tremble sous nos pieds ; tout ce qui devait assurer notre félicite sur la terre, nous échappe comme des ombres fugitives. Nous nous avançons vers un avenir gros d'événements, et notre horison est chargé de nuages de terreurs. Mais, nous nous sommes souvenus que nous sommes chrétiens ; nous avons élevé nos regards vers Dieu qui seul tient dans sa main la clef des evènements et la destinée des nations. Notre esperance ne sera pas trompée.

J'ai été trop souvent obligé de vous parler des choses les plus tristes et les plus humiliantes pour notre France, pour que je ne saisisse pas avec empressement l'occasion aujourd'hui, de vous faire part d'un autre fait bien consolant qui vous prouvera toute la vivacité de la foi catholique dans notre ville de Lyon Vous savez qu'il existe à Lyon une colline qui domine la ville. Aux flancs de cette colline toute pittoresque sont entretenus avec art de beaux jardins qui forment comme un grand manteau vert, en reposant l'œil fatigué de toute l'aridité de la ville. Au sommet de cette colline existe depuis un temps immémorial un sanctuaire dédié à la Ste. Vierge et connu sous le nom de *Notre Dame de Fourvières*. Ce sanctuaire, bien ancien et bien démantelé, menaçait de tomber en ruine. Et puis, il était si petit !... 7 ou 800 personnes tout au plus pouvaient y trouver place ! Cependant depuis les jours de 1848, il y avait une plus grande affluence de fidèles qui venaient implorer la misericorde de la protectrice de la France. Journellement le sanctuaire était trop exigu, et des milliers de personnes etaient obligées de rester dehors, sur la place, victimes des injures de l'air et de la pluie. Pour remedier à ces désagréments, le cardinal de Bonald par un bon excellent Mandement fit un appel à tous les cœurs catholiques du diocèse de Lyon. Cet appel fut entendu, et un mois ne s'était pas écoulé, qu'on possédait déjà la somme plus que suffisante. On se mit à l'œuvre ; on démolit le vieux clocher ; on construisit une troisième nef, on agrandit les chapelles, et maintenant Notre-Dame de Fourvières ressemble pour la grandeur à une bonne église de paroisse. Comme on avait sapé le vieux clocher qui ressemblait à un pigeonnier, il en fallait un autre ; les 4 cloches faisaient cantonnement dans un jardin voisin, il leur fallait une demeure. On construisit un nouveau clocher, qui maintenant est achevé, et on va le surmonter de sa flèche qui sera haute de cent pieds. Et au-dessus de cette flèche, savez-vous ce qu'on mettra? Une superbe statue en bronze doré, haute de 20 pieds, représentant Marie immaculée. Depuis le coucher du soleil jusqu'au lever de l'aurore, sa tête sera couronnée par une auréole de douze étoiles, formée par douze becs de gaz à forme d'étoiles qu'on fera parvenir jusque la haut. Et le chasseur égaré dans les montagnes des Alpes, et le voyageur solitaire et attardé diront : « Là-bas est Marie, la mère de Dieu, la consolation des affligés, l'étoile du bon pélerin, la voile du pauvre marin ; quelle soit bénie ; elle est si bonne ! elle me protégera. Et nous autres, enfants de Lyon, quand viendront les mauvais jours, quand le canon grondera dans notre cité, quand les Huns et les Vandales de la civilisation moderne parcourront nos rues et nos maisons, quand ils vomiront contre nous leurs cris de mort et de carnage, nous lèverons les yeux vers la montagne sainte, nous invoquerons notre protectrice spéciale, et mus par une force surnaturelle, nous combattrons nos ennemis acharnés qui sont ceux de la religion, nous les renverserons, et alors nous entonnerons le canti que d'action de grâce, l'hommage de reconnaissance et d'amour à Marie : nous serons sauvés....

Le projet de cette colossale statue élaboré, adopté après un solennel concours, est définitivement mis en œuvre. Mais puisqu'on veut un chef-d'œuvre, il sera cher ; il faudra beaucoup de temps... Qu'importe tout cela ?

Mais les fonds nous manquent. Le gouvernement pour avoir renoncé à s'emparer du plateau de fourvière pour y construire une citadelle n'en est pas plus généreux pour cela, il ne donne pas un centine.—Eh bien ! qu'est-ce que cela fait ?—Faisons une quête ! Ah ! oui, une quête, dans les temps où nous vivons ; les riches ne donnent pas ; les pauvres, les artisans n'ont plus de ressources. Le travail va si mal que nous n'oserons pas nous présenter pour demander à l'ouvrier le faible tribut de son salaire.—Eh, mon Dieu, essayez. —Allons, soit, essayons.

Et voilà que revêtus de l'approbation et de l'autorisation de l'archevêque de Lyon, des membres du Comité, des dames pieuses s'unissent et vont de maison en maison, de porte en porte demander l'aboie de l'ouvrier et la pièce d'argent du riche. Et aussitôt les bourses s'ouvrent, le riche généreux donne beaucoup, l'artisan prend le montant d'une ou deux journées de son labeur, le pauvre même se prive de son aumône pour concourir à cette œuvre si pieuse. Des protestants, des juifs même entraînés par l'exemple général ont voulu contribuer à l'érection de ce monument civique. On a reçu des collectes faites dans les ateliers, dans les cafés, dans les cabarets et jusque dans quelques tavernes. Que l'on essaie de faire un appel semblable pour élever un monument à la gloire de quelque grand homme, et l'on verra s'il en est un seul qui ait la popularité de Notre-Dame de Fourvières ! C'est que que Fourvières est pour les Lyonnais un mot magique devant lequel l'impiété reste muette, l'indifférence se réchauffe et la foi fait des merveilles ! Il y a là une puissance mystérieuse qui éloigner les fléaux, désarme l'anarchie et inspire à tous une confiance sans bornes. Quelle s'élève donc au plutôt, en face des Alpes, cette glorieuse image coulée en bronze immortel ! Quelle réalise la noble et touchante inspiration d'un de nos plus grands artistes chretiens ! Et le pauvre ouvrier, se souvenant de la privation qu'il s'est imposée pour apporter son aboie, pourra dire lorsque ses yeux se porteront vers elles : Voilà mon ouvrage.

M. L. M. C.

## FAITS DIVERS.

On lit dans le *Phare* de New-York :

"Le projet d'excursion pour le 4 juillet, dont nous avons parlé samedi dernier, s'annonce sous les meilleurs auspices Aux Etats-Unis comme au Canada, l'idée de M. George Batchelor a trouvé l'accueil qu'elle méritait, et les bases du plan sont définitivement arrêtées.

"Ce n'est pas seulement aux Canadiens des villes que l'appel est adressé. L'excursion se recrutera simultanément dans le Bas, et dans le Haut-Canada. Elle sera partagee en deux divisions, dont l'une partira de Montréal, et l'autre de Toronto pour venir prendre le chemin de fer de Rochester. On passera une nuit à Troy ou Albany, puis le lendemain on descendra ensemble l'Hudson jusqu'à New-York.

" Pour éviter toute confusion, et établir une sorte de discipline parmi cette armée de joyeux volontaires, chaque association ralliera ses membres autour de sa bannière. Les sociétés de Saint-Georges, de Saint-Patrick, de Saint-Jean-Baptiste, etc. formeront ainsi autant de corps distincts et bien organisés ; il en sera de même des compagnies de pompiers. Cette disposition aura en outre l'avantage de faciliter les réceptions publiques dans les villes où l'on voudrait en faire ; car chaque société américaine se trouvercit tout naturellement faire les honneurs du pays à la société canadienne correspondante.

Des préparatifs en ce sens ont déjà lieu, nous assure-t-on, à Troy et à Albany. Il est probable qu'à New-York aussi les canadiens iront au-devant de leurs compatriotes ; on parle même, pour le cas où une démonstration s'organiserait, d'inviter les Français à cette fête de famille, où leur place est marquée d'avance."

On lit dans un journal de Paris du 29 avril :

Il y a quelques années, M. le comte de D... dont le somptueux hôtel est situé dans le faubourg Saint Germain, se trouvait avoir besoin d'un domestique : il s'adressa donc à un bureau de placement spécial, par l'intermédiaire duquel il reçut à son service un nommé Joseph, dont l'accent accusait l'origine anglaise.

Quand cet homme fut entré chez le comte, on ne remarqua rien d'extraordinaire en lui : seulement une politesse extrême, un soin attentif à ne jamais se mêler aux jeux des autres domestiques, une grande exactitude dans l'accomplissement de ses devoirs le rendirent précieux à son maître. Par une exception assez rare, cette préférence obtenue par le domestique n'excita pas la haine de ses camarades. Il y avait dans Joseph un fond de tristesse qui le faisait toujours se mettre à l'écart et dont on ignorait les motifs. A l'heure du dîner de tous il s'asseyait silencieusement à table, mangeait avec sobriété et se retirait ensuite dans sa chambre lorsque son service n'exigeait pas sa présence dans l'hôtel. Ses singularités lui avaient valu dans la maison le surnom de l'*Ours*.

Avant-hier, M. le comte de D... donnait un grand dîner, qui, outre l'élite de la société parisienne, devait réunir plusieurs ambassadeurs et officiers supérieurs étrangers.

Joseph fut, comme les autres gens de la maison, employé au service de la table, et, l'heure du dîner venue, il était dans la salle à manger. Le grand nombre de convives empêcha sans doute Joseph de les remarquer chacun en particulier, car une bonne partie du dîner se passa sans qu'il montrât aucun trouble. Tout-à coup, et au moment où il allait poser un plat sur la table, lord H..., haut personnage anglais, se retourne un peu pour faire place à Joseph, et pousse un cri de surprise en le reconnaissant.

Le domestique regarde à son tour lord H.. comme lui il reste anéanti. Dans sa surprise, il laissa tomber le plat qu'il tenait à la main, et quitte la salle à manger, laissant tous les convives saisis du plus profond étonnement.

Cette scène avait été si rapide, qu'on ne s'expliqua pas d'abord si c'était le trouble qui avait causé la maladresse ou la maladresse qui avait causé le trouble, et le dîner continua sans que Joseph reparut.

Cependant le comte de D... avait trop bien remarqué que lord H... et son domestique devaient se connaître depuis longtemps ; il lui avait, en outre, semblé que leur étonnement ne pouvait être celui d'un maître qui retrouve simplement son domestique ; une émotion singulière, une terreur profonde s'étaient montrées dans les traits de ces deux hommes quand ils s'étaient trouvés face à face. M. le comte résolut donc de tout faire pour éclaircir ce mystère.

Le dîner achevé, il chercha partout, dans ses salons, lord H..., mais celui-ci avait disparu.

Vers minuit, au moment où les derniers invités quittaient l'hôtel, le bruit d'une détonation vint jeter l'alarme dans toute la maison. On s'empressa de pénétrer dans la chambre de Joseph, d'où elle paraissait provenir, et on trouva le malheureux domestique gisant sur le sol, baigné dans son sang ; à ses côtés était un pistolet avec lequel il s'était fait sauter la cervelle.

Le lendemain matin, M. le comte de D.... se rendait chez lord H... pour avoir de lui quelques explications. En apprenant le suicide de Joseph, lord H... versa d'abondantes larmes ; puis, lorsque sa douleur fut un peu calmée il fit à M. de D... le récit suivant :

" Celui que vous appeliez Joseph, et qui était votre domestique, n'est autre que mon frère. Cette révélation vous explique mon trouble lorsque, hier soir, je l'ai reconnu servant à table.

Sachez donc que Charles, c'est son nom, a eu une des jeunesses les plus orageuses. Il s'était épris d'une de ces créatures qui, abusant de la passion dont elles sont l'objet, en profitent pour satisfaire leurs penchants pour le luxe et la débauche.

" Mon père, en apprenant les débordements de Charles, fit tout ce qu'il était humainement possible de faire pour l'amener à rompre la liaison qu'il avait contractee, et, ne pouvant réussir à se faire entendre à mon pauvre frère la voix de la raison, il résolut de ne lui fournir que l'argent strictement nécessaire pour subvenir aux premiers besoins de la vie.

" Cette mesure fut fatale à Charles, car elle le conduisit à employer de coupables moyens pour se procurer l'argent qu'il convoitait. Il fabriqua, en imitant l'écriture et la signature de notre père, de fausses lettres de change, pour des sommes considérables, et trouva facilement à les faire escompter.

" A leur échéance, mon père refusa de les payer, et en signala la fausseté à la justice ; une instruction judiciaire fut commencée. Charles fit parvenir à mon père l'aveu de sa faute, et disparut de Londres. Nous nous empressâmes de faire cesser les poursuites, qui ne pouvaient atteindre qu'un membre de notre famille, et, depuis ce moment, malgré toutes nos recherches, nous n'avons pas entendu parler de Charles, que nous croyions mort, lorsque hier je l'ai si fatalement reconnu chez vous.

A peine achevait-il ce récit, que lord H... recevait par la poste la lettre suivante.

" Mon cher frère,

" J'avais juré de ne jamais revoir notre famille, que j'ai déshonorée. Il y a déjà longtemps que j'aurais dû mourir, mais je n'avais pas eu jusqu'ici le courage de mettre fin à mes jours ; cependant, j'ai souffert mille morts par l'humiliation que je m'étais imposée en servant comme laquais. C'était la punition que je m'étais infligée pour expier mon infamie. Je suis inconnu chez le comte ; ainsi, garde le silence sur ma deplorable histoire, et fait savoir à notre famille que je suis mort, car, à l'heure où tu recevras cette lettre, j'aurai cessé de vivre. Nul ne saura que le misérable domestique qui s'est brûlé la cervelle appartenait, par les liens du sang, à l'une des premières familles d'Angleterre.

" Adieu !

" Charles H..."

## DECES.

A Québec, mardi-soir, à huit-heures, Jean-Baptiste Hardy, écuyer, âgé de 48 ans ; après une longue et douloureuse maladie qu'il a supportée avec une résignation vraiment chrétienne. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse désolée et sept enfants inconsolables.

A Ste. Luce, le 25 mai dernier, sieur Augustin Larrivée, fils de Michel Larrivé, écuyer, à l'âge de 20 ans. Il a suivi de près dans la tombe sa sœur, Dlle. Geneviève Larrivé, et a été inhumé dans l'église du lieu, après un service solennel. Il était atteint de consomption depuis longtemps.

A Monterey (Californie), le 28 mars, Pauline-Joséphine, âgée de 13 ans et 6 mois, fille de E. Belleau, ci-devant de Québec et en dernier lieu de la Nouvelle-Orléans.


## ANNONCES.

LE Soussigné informe les Messieurs du Clergé et les Marguilliers des Fabriques qu'il vient de recevoir de France le complément de ses commandes contenant un grand assortiment D'ORNEMENTS D'EGLISE de toute description, CALICES, CIBOIRES d'argent, OSTENSOIRS, VASES, CHANDELIERS, CROIX, CHRISTS de diverses grandeurs, VIN BLANC pour le St. Sacrifice de la Messe, reconnu pour être pur, ENCENS, CIRE blanche et jaune. Le tout sera vendu aux prix les plus réduits.

JH. ROY.

Montréal, 30 Mai 1851.

## LIVRES NOUVEAUX

POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

LES Soussignés viennent de recevoir par *Great Britain*, *Pearl*, *Wreath* et *John Bull* leur assortiment de LIVRES DE PIETE, LITTERATURE, DROIT, MEDECINE, etc., etc.; la collection est très-considérable et le choix tant sous le rapport des ouvrages que sous celui des reliures et des prix ne laisse rien à désirer.

DE PLUS

Chandeliers, Croix de Procession et d'Autel, Calices, Ciboires, Ostensoirs, Bénitiers, Burettes, Instruments de paix, Chasubles, vases pour fleurs en porcelaine, Statuettes diverses aussi en porcelaine, Veilleuses, etc., etc.

E. R. FABRE, ECIE.
Rue St. Vincent, No. 3.

Montréal, 23 Mai, 1851.

## IMAGES NOUVELLES.

LES Soussignés ont reçu directement de France au-delà de 25,000 FEUILLES IMAGES, assorties de grandeur et qualités, qu'ils offrent à des prix excessivement réduits.

E. R. FABRE, ET Cie.
Rue St. Vincent, No. 3.

Montréal, 23 Mai, 1851.

## CHAPEAUX FRANCAIS.

LES Soussignés ont l'honneur d'annoncer qu'ils viennent d'ouvrir quelques caisses de CHAPEAUX DE SOIE, 1re. qualité, pour MM. du Clergé, prix 25s.

E. R. FABRE, ET Cie.

Montréal 23 Mai, 1851.

TAPISSERIES FRANCAISES de 8 sous à 10 chelins le rouleau.

VEILLEUSES et FROMAGE de GRUYÈRE.

A vendre par
F. R. FABRE, ET Cie.

Montréal, 23 Mai, 1851.

## AVIS AUX MESSIEURS DU CLERGE.

LES Soussignés prennent la liberté de prévenir Messieurs les Curés et le Clergé en général qu'ils attendent par les premiers arrivages d'Europe un assortiment de VIN BLANC acheté et choisi par eux à BORDEAUX, expressément pour l'usage du St. Sacrifice de la Messe, et dont ils disposeront à des PRIX MODERES.

E. ET V. HUDON.

Montréal, 2 mai 1851.

## PEINTURES, HUILES, ETC.

LE soussigné offre ses plus sincères remerciemens à ses amis et au public en général et a l'honneur de les informer qu'il a ouvert un magasin au no. 97, rue St. Paul où il tiendra constamment un assortiment général des meilleures PEINTURES, HUILES, BROSSES et PINCEAUX, aux plus bas prix, et il espère par sa ponctualité mériter l'encouragement de ses compatriotes et amis.

Tous ordres pour ouvrages seront reçus au No. 97, rue St. Paul, ou au No. 16, rue de l'Inspecteur, faubourg des Récollets, et exécutés dans le plus court délai.

MICHEL MOSES.

Montréal, 13 Mai 1851.

## ON DEMANDE

UN CHANTRE, muni de bonnes recommandations sous tous rapports, pour une des paroisses du diocèse de Montréal. Pour les conditions, s'adresser au bureau des *Mélanges Religieux*.

A vendre à cette imprimerie :

## LE MANUEL

DE LA

VISITE EPISCOPALE

Dans les Communautes et Paroisses du Diocese de Montreal

AUGMENTÉ

DU

MANDEMENT

DE MGR. L'EVEQUE DE MONTREAL

POUR LA

Visite Generale des Communautés

PRIX : 2½ la douzaine.

Montréal, 29 avril 1851.

## AVIS AUX ENTREPRENEURS.

On recevra jusqu'au 20 Juin prochain les propositions de MM. les Entrepreneurs concernant des réparations considérables que l'on veut faire, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'EGLISE et de la SACRISTIE de la Paroisse de CHATEAUGUAY. Pour autres informations, s'adresser à M. le Curé de la dite paroisse.

Chateauguay, 23 Mai. 1851.

## HOTEL RICHARD.

CETTE maison, déjà connue du public sous le nom de *Pension Privée*, est sise à l'extrémité supérieure de la Place Jacques-Cartier (ancien Marché-Neuf), au No. 7. Les familles et les personnes voyageant pour leur santé, y trouveront en tout tems des chambres convenablement meublées, la tranquillité, et toutes les attentions désirables. L'établissement a vue sur le fleuve et réunit à la beauté du site les avantages de la centralité, du voisinage du port et des débarcadères des chemins de fer. Prix égaux à ceux des hôtels où il y a table d'hôte.